

**Objet : RS - Créations de postes - Année 2022**

- date de convocation le 01 juillet 2022
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt-deux, le jeudi sept juillet à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Le Châtelard, gymnase, sous la présidence de Philippe Gamen, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 43

<b>Aillon-le-Jeune</b>	Serge Tichkiewitch
<b>Aillon-le-Vieux</b>	
<b>Arith</b>	Cécile Trahand
<b>Barberaz</b>	Arthur Boix-Neveu - Danièle Goddard
<b>Barby</b>	Christophe Pierretton
<b>Bassens</b>	Martine Lambert - Alain Thieffenat
<b>Bellecombe-en-Bauges</b>	Eric Delhommeau
<b>Challes-les-Eaux</b>	Josette Rémy
<b>Chambéry</b>	Marie Bénévise - Claudine Bonilla - Sophie Bourgade - Florence Bourgeois - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Isabelle Dunod - Micheline Myard-Dalmais - Martin Noblecourt - Benoît Perrotton - Farid Rezzak
<b>Cognin</b>	Corinne Charles - Franck Morat
<b>Curienne</b>	
<b>Doucy-en-Bauges</b>	Marie Perrier
<b>Ecole</b>	Josiane Rosset
<b>Jacob-Bellecombette</b>	Brigitte Bochaton
<b>Jarsy</b>	Pierre Duperier
<b>La Compôte</b>	Jean-Pierre Fressoz
<b>La Motte-en-Bauges</b>	Damien Regairaz
<b>La Motte-Servolex</b>	Luc Berthoud - Pascal Mithieux - Céline Vernaz
<b>La Ravoire</b>	Alexandre Gennaro - Chantal Giorda
<b>La Thuile</b>	Dominique Pommat
<b>Le Châtelard</b>	Vincent Boulnois
<b>Le Noyer</b>	Philippe Gamen
<b>Les Déserts</b>	Sandra Ferrari
<b>Lescheraines</b>	
<b>Montagnole</b>	
<b>Puygros</b>	
<b>Saint-Alban-Laysse</b>	Michel Dyen
<b>Saint-Baldoph</b>	Christophe Richel
<b>Saint-Cassin</b>	
<b>Sainte-Reine</b>	
<b>Saint-François de Sales</b>	
<b>Saint-Jean-d'Arvey</b>	Christian Berthomier
<b>Saint-Jeoire-Prieuré</b>	Jean-Marc Léoutre
<b>Saint-Sulpice</b>	
<b>Sonnaz</b>	
<b>Thoiry</b>	
<b>Vérel-Pragondran</b>	
<b>Vimines</b>	Corine Wolff

- conseiller excusé représenté par un suppléant : 1

Hervé Ferroud-Plattet

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 30

de Jimmy Bâabâa à Alain Caraco - de Anne-Marie Barouti à Michel Dyen - de Grégory Basin à Alexandre Gennaro - de Jean-François Beccu à Alain Caraco - de Daniel Bouchet à Sophie Bourgade - de Pierre Brun à Marie Bénévise - de Michel Camoz à Jean-Benoît Cerino - de Jean-Pierre Casazza à Marie Bénévise - de Philippe Cordier à Benoît Perrotton - de Maryse Fabre à Cécile Trahand - de Christelle Favetta-Sieyes à Franck Morat - de Alain Gaget à Pascal Mithieux - de Christian Gogny à Philippe Gamen - de Jocelyne Gougou à Christian Berthomier - de Sabrina Haerincq à Corinne Charles - de James Hallay à Josette Rémy - de Hélène Jacquemin à Luc Berthoud - de Laïla Karoui à Aloïs Chassot - de Sylvie Koska à Brigitte Bochaton - de Aurélie Le Meur à Martin Noblecourt - de Raphaële Mouric à Isabelle Dunod - de Gaëtan Pauchet à Claudine Bonilla - de Claire Plateaux à Farid Rezzak - de Thierry Repentin à Jean-Benoît Cerino - de Daniel Rochoix à Eric Delhommeau - de Walter Sartori à Aloïs Chassot - de Bruno Stellian à Brigitte Bochaton de Thierry Tournier à Christian Berthomier - de Alexandra Turnar à Philippe Gamen - de Jean-Maurice Venturini à Michel Dyen

- conseillers excusés : 9

Stéphane Bochet - Frédéric Bret - Jean-Pierre Coendoz - Philippe Ferrari - Marcel Ferrari - Max Joly - Luc Meunier - Emilio Pla Diaz - Alain Saurel

## GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex  
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

# Conseil communautaire du 07 juillet 2022

délibération n° 119-22 C

objet **RS - Créations de postes - Année 2022**

---

Brigitte Bochaton, vice-présidente chargée des ressources humaines et de l'accueil des gens du voyage, propose d'approuver la création des postes permanents suivants.

Création d'un poste permanent de rédacteur pour assurer l'instruction des dossiers de financements relatifs au logement social depuis le dépôt du dossier jusqu'au paiement de la subvention, au sein du service habitat et aménagement de la direction de l'urbanisme et du développement local.

La création de ce poste fait suite au renouvellement de la délégation des aides à la pierre avec instruction des dossiers « parc public » par Grand Chambéry en lieu et place de la DDT.

Création d'un poste permanent de technicien au sein de l'équipe du bureau d'études et travaux du pôle exploitation-infrastructures à la direction des eaux et de l'assainissement, afin de permettre le remplacement d'un agent en cours de reconversion professionnelle. Ce poste de conducteur d'opérations sera chargé de la mise en œuvre opérationnelle d'un portefeuille d'opérations sur les réseaux humides et ouvrages associés de la direction (eau potable, eaux usées et eaux pluviales) dans le cadre de la programmation annuelle des investissements des régies d'eau et d'assainissement.

Création d'un poste permanent d'adjoint technique au sein de l'équipe travaux de réseaux de l'antenne des Bauges du service distribution d'eau potable à la direction des eaux et de l'assainissement pour assurer les fonctions d'agent fontainier.

A ce jour, les deux agents affectés sur ce territoire ne peuvent répondre à l'ensemble des besoins, nécessitant l'intervention des équipes de Chambéry. Or, cela a engendré une forte diminution des activités d'exploitation sur la cluse. Cette création de poste est rendue nécessaire d'une part pour stabiliser l'organisation dans les Bauges notamment pour la gestion des astreintes et la sécurité des agents travaillant désormais en binôme, et d'autre part pour permettre au service de réaliser la totalité de ses missions.

Création de trois postes permanents à la direction des eaux et de l'assainissement dans le cadre de la compétence eaux pluviales urbaines.

Ces postes seront répartis au sein de trois services de la direction :

- un poste d'adjoint technique au sein du service exploitation assainissement sur des fonctions d'agents d'entretien de réseau,
- un poste d'agent de maîtrise au sein du service relation technique à l'usager sur des fonctions de chargé de prescriptions branchements aux réseaux humides, chargé notamment de la mise en œuvre de l'accompagnement et du contrôle des ouvrages privés dans le cadre des nouvelles règles de gestion des eaux pluviales, et de la bonne mise en œuvre du zonage pluvial,
- un poste d'ingénieur au bureau d'études sur des fonctions de chef de projets études et travaux, chargé, notamment de l'identification et de la réalisation des travaux sur les ouvrages de collecte associés à la compétence eaux pluviales urbaines.

Création d'un poste permanent de rédacteur sur des missions de gestionnaire de marchés publics au sein du service de la commande publique et des assurances à la direction des finances, des achats et des assurances (DFAA). Cette création intervient dans le cadre de la redéfinition des missions de l'agent chargé des marchés publics à la direction des eaux et de l'assainissement, de la complexité croissante des marchés publics et du besoin d'accompagnement plus important des services. Il est proposé que ce poste soit rattaché hiérarchiquement au service de la commande publique et des assurances permettant ainsi d'avoir une organisation cohérente dans la collectivité.

Création d'un poste permanent d'adjoint technique au sein du service moyens généraux de la direction des ressources humaines et des moyens généraux. Ce poste d'assistant technique sera notamment chargé du traitement du courrier, de l'accueil physique et téléphonique du public, de la gestion de l'ensemble du pool véhicules du marché de location, de la gestion de la location des vélos et de la gestion du mobilier. Il est proposé d'affecter un agent en reclassement pour inaptitude physique sur ce poste.

Il est également proposé d'approuver la création des postes permanents suivants afin de pérenniser les organisations mises en place. Ces missions étant réalisées par des agents contractuels, ces créations sont sans incidence budgétaire.

Création d'un poste permanent d'adjoint technique à la direction des eaux et de l'assainissement afin d'exercer la fonction de plombier-poseur de compteurs d'eau. Ce poste est chargé de répondre aux sollicitations techniques des usagers pour des problèmes divers sur leurs installations de fourniture en eau potable.

Création d'un poste permanent de technicien principal de 2<sup>ème</sup> classe à la direction des eaux et de l'assainissement afin d'assurer les fonctions de chargé de suivi des rejets non domestiques. Ce poste est chargé du diagnostic et de la mise en œuvre d'autorisations de raccordement d'entreprises générant des rejets non domestiques.

Création d'un poste permanent de technicien à la direction des eaux et de l'assainissement afin d'assurer les fonctions de chargé des contrôles des installations d'assainissement non collectif. Ce poste est chargé du contrôle technique de l'assainissement non collectif.

Création d'un poste permanent d'adjoint administratif à temps non complet (80 %) à la direction des eaux et de l'assainissement afin d'assurer les fonctions d'agent d'accueil-standardiste. Ce poste est chargé, au sein de l'antenne des Bauges, d'accueillir et de renseigner les usagers sur les services apportés par Grand Chambéry.

Création d'un poste permanent d'adjoint administratif à la direction des eaux et de l'assainissement afin d'assurer les fonctions de gestionnaire de facturation. Ce poste est chargé de facturer les prestations du service des eaux auprès des usagers.

Création d'un poste permanent d'adjoint technique à la direction des eaux et de l'assainissement afin d'assurer les fonctions d'aide-laborantin. Ce poste est chargé d'apporter une aide aux techniciens de laboratoire dans l'exercice de leurs missions (prélèvements, analyses et biologiques et physico chimiques).

**Vu** le code général de la fonction publique, et notamment son article L.313-1,

**Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :**

**Article 1 :** approuve la création des postes suivants :

Direction	Nombre	Grade	Date d'effet
Urbanisme et développement local	1	Rédacteur	01/07/2022
Eaux et assainissement	1	Technicien	01/08/2022
	2	Adjoint technique	01/09/2022
	1	Agent de maîtrise	01/09/2022
	1	Ingénieur	01/07/2022
	1	Adjoint technique	11/07/2022
	1	Technicien principal de 2 <sup>ème</sup> classe	01/07/2022
	1	Technicien	01/07/2022
	1 –TNC 80 %	Adjoint administratif	01/08/2022
	1	Adjoint administratif	01/08/2022
	1	Adjoint technique	01/08/2022
Finances, achats et assurances	1	Rédacteur	01/09/2022

Ressources humaines et moyens généraux	1	Adjoint technique	01/08/2022
--	---	-------------------	------------

**Article 2 :** autorise le président ou son représentant à signer les contrats à intervenir, le cas échéant,

**Article 3 :** modifie, en conséquence, le tableau des effectifs comme suit :

Grades ou emplois	Catégorie	Effectif budgétaire	Dont temps non complet
Directeur général des services		1	
Directeur général adjoint		1	
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE</b>			
Administrateur hors classe	A	2	
Administrateur		2	
Directeur		1	
Attaché hors classe		5	
Attaché principal		16	
Attaché		31	
Rédacteur principal de 1 <sup>ère</sup> classe	B	13	
Rédacteur principal de 2 <sup>ème</sup> classe		4	
Rédacteur		20	
Adjoint administratif principal de 1 <sup>ère</sup> classe	C	26	
Adjoint administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe		17	
Adjoint administratif		20	1 TNC 80%
<b>FILIERE TECHNIQUE</b>			
Ingénieur en chef hors classe	A	1	
Ingénieur en chef		1	
Ingénieur principal		23	
Ingénieur		21	
Technicien principal de 1 <sup>ère</sup> classe	B	16	
Technicien principal de 2 <sup>ème</sup> classe		20	
Technicien		22	
Agent de maîtrise principal	C	31	
Agent de maîtrise		27	
Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe		72	
Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe		42	
Adjoint technique		69	
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE</b>			
Technicien paramédical classe supérieure	B	1	
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE</b>			
Infirmier en soins généraux hors classe	A	1	
Infirmier en soins généraux de classe normale		2	1 TNC 80 %
Infirmière de classe supérieure	B	1	
Auxiliaire de soins principal de 1 <sup>ère</sup> classe	C	5	1 TNC 70 %
Auxiliaire de soins principal de 2 <sup>ème</sup> classe		3	1 TNC 70 %
Agent social principal de 2 <sup>ème</sup> classe		2	2 TNC 80 %
Agent social		4	3 TNC 80 %

FILIERE ANIMATION			
Animateur principal de 2 <sup>ème</sup> classe	B	1	
Adjoint d'animation	C	1	1 TNC 80 %
FILIERE SPORTIVE			
Conseiller des activités physiques et sportives	A	2	
Educateur des activités physiques et sportives principal de 1 <sup>ère</sup> classe		3	
Educateur des activités physiques et sportives principal de 2 <sup>ème</sup> classe	B	12	
Educateur des activités physiques et sportives		11	1 TNC 50 %
Opérateur des activités physiques et sportives principal	C	1	
FILIERE CULTURELLE			
Attaché de conservation du patrimoine	A	1	
Assistant de conservation du patrimoine principal de 1 <sup>ère</sup> classe	B	1	
<b>Total</b>		<b>556</b>	

## Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération I-Parapheur

Numéro attribué à l'acte : 119-22 C

Objet de l'acte : RS - Créations de postes - Année 2022

Thème Préfecture : 4 - Fonction publique 1 - Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T. 1 - Créations et transformations d'emplois

Date de l'acte : 13 juillet 2022

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20220713-lmc1H27656H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H27656H1

Date de transmission en Préfecture : 14 juillet 2022

Date de réception en Préfecture : 14 juillet 2022

Publication : jeudi 14 juillet 2022